



COMPTE RENDU

ATELIER DEBAT - ENERGIE

PROJET EOLIEN DE CHEFFOIS

10 octobre 2022

COURANT PORTEUR



Note liminaire

Cet atelier – débat s'inscrit dans le cadre la concertation souhaitée par la société ESCOFI pour étendre à d'autres publics les démarches de dialogue engagées avec les élus de la commune de Cheffois, où sont réalisées des études de faisabilité pour l'implantation d'un parc éolien.

Afin d'offrir un espace d'expression de points de vue, de questions et d'observations sur la transition énergétique et le parc éolien en réflexion, la société ESCOFI a mandaté Courant Porteur, société spécialisée dans la concertation et la participation, pour réfléchir à une démarche de concertation qui tienne compte de la volonté des élus locaux et des différents publics.

Pour prendre en compte le souhait de la municipalité de Cheffois de lancer une discussion sur les enjeux énergétiques et climatiques avec les habitants de la commune, un atelier – débat sur l'énergie en présence d'un intervenant extérieur a été proposé pour à la fois introduire la démarche de concertation, identifier les sujets et questions de débat pour les participants, et recueillir leurs attentes en matière d'information et de participation.

L'atelier s'est déroulé à l'Espace Culturel de l'Étoile de Cheffois de 20h30 à 23h30, le mercredi 21 septembre 2022. Une annonce avait été préalablement diffusée sur le site Internet de la mairie et le journal mensuel de Cheffois.

L'atelier a duré 3h00 et a réuni 40 participants

La société ESCOFI était représentée par :

- ∴ Vivien BAUMARD, chef de projet, Escofi
- ∴ Marguerite-Marie BEAUCARNOT, responsable études et instruction, Escofi
- ∴ Romain LEDUNOIS, responsable de l'agence de Nantes, Escofi

L'intervention était assurée par :

- ∴ Bernard LEMOULT, Directeur de recherche à IMT Atlantique

L'animation était assurée par :

- ∴ Paola OROZCO-SOUËL, Courant Porteur
- ∴ Elio BERTE-LANGEREAU, Courant Porteur
- ∴ Camille DELAVERGNE, Courant Porteur

Déroulé de l'atelier

1. Ouverture et accueil des participants par M. GIRAUD, maire de la commune.
2. Présentation du déroulé de la soirée par Mme OROZCO-SOUËL.
 - Un premier temps pour poser le cadre à l'aide d'une courte vidéo sur la production d'énergie et l'intervention de M. LEMOULT.
 - Un deuxième temps de questions et d'échanges avec la salle.
 - Un troisième temps pour collecter les thématiques d'intérêt du public.
3. Clôture de l'atelier.

Accueil des participants par M. GIRAUD, maire de Cheffois et présentation du déroulé de l'atelier-débat par Paola OROZCO-SOUËL

M. GIRAUD, maire de Cheffois, accueille et remercie les participants. Il revient sur les projets de production d'énergie renouvelable en cours sur la commune (projet de couverture photovoltaïque des gradins de football, pose d'ombrières de parking à toit photovoltaïque, couverture photovoltaïque de bâtiments communaux) et rappelle les mesures d'économies d'énergie mises en œuvre (rénovation de 7 mâts d'éclairage public obsolètes et énergivores en 2022, réduction du temps d'éclairage public et rénovation énergétique de la mairie).

C'est dans ce contexte de réflexion globale sur les enjeux énergétiques et considérant qu'un projet éolien était une possibilité de produire de l'énergie sur la commune et d'apporter des retombées économiques au territoire, que le Conseil municipal a autorisé la société ESCOFI à lancer des études pour apprécier la faisabilité d'un parc éolien.

Mme OROZCO-SOUËL présente l'équipe d'animation de COURANT PORTEUR, l'équipe projet d'ESCOFI et enfin M. LEMOULT, principal intervenant de la soirée, en l'interrogeant sur ses diverses activités : Directeur de recherche à l'IMT Atlantique et président de la société Énergies Renouvelables Chantrerie à Nantes.

M. LEMOULT explique les raisons de la création de cette société et de ses différentes activités liées à l'énergie : *« L'IMT Atlantique (ou anciennement l'école des mines) est basée au nord de Nantes, dans une zone d'activité qui s'appelle la Chantrerie. Et sur ces espaces-là, il y a 12 ans, on a été amenés à construire une chaufferie bois et un réseau de chaleur. Et ce n'est pas la collectivité, ce n'est pas la métropole nantaise qui l'a fait, c'est nous qui nous sommes organisés pour porter ce projet. Et à partir de ce projet qu'on a réussi on s'est dit : on ne va pas s'arrêter là ! Et depuis 12 ans on porte des projets en lien avec l'évolution des modes de vie, c'est-à-dire qu'on se prépare au monde qui arrive : comment on mange autrement ? Comment on se déplace autrement ? Comment on produit de l'énergie autrement ?, etc. On s'est donc lancés sur l'implantation d'une éolienne de 30m de haut, non pas pour produire de l'énergie, mais pour provoquer un peu le débat. On a une toiture de 1400m² en photovoltaïque avec du financement citoyen. On a aussi ce qu'on appelle le Power to Gaz, on pourra en discuter avec ceux que ça intéresse, mais en gros c'est comment transformer de l'électricité en gaz, qu'on a mis au-dessus de la chaufferie. Et en ce moment, comme vous au niveau de la commune, on a 2-3 projets d'ombrières photovoltaïques.*

Mme OROZCO-SOUËL présente ensuite le déroulé de l'atelier-débat, l'objectif de la démarche et les règles concernant la prise de parole et l'expression des sujets de débat / préoccupation et des questions que le projet éolien suscite.

Premier temps de l'atelier : poser le cadre

Projection du court-métrage « 1Kwh, facile à consommer, mais à produire ? »

L'atelier débute par la projection de la vidéo de Karine GONINET, institutrice qui a demandé à ses élèves de CM1 et CM2 de se questionner sur la nature de l'énergie et notre consommation. Cette vidéo a été éditée pour l'occasion mais est à retrouver dans son intégralité sur Internet <https://www.youtube.com/watch?v=xiUftDeEyJA&t=2s>).



Intervention de M. LEMOULT

Partant du constat que l'énergie ne peut que difficilement être définie et matérialisée, M. LEMOULT a parlé de la consommation d'énergie quotidienne des ménages français en indiquant que si cette énergie était produite par la force humaine, les efforts à fournir seraient colossaux. Il illustre son propos d'une vidéo montrant le coureur cycliste Allemand Robert Förstemann actionnant, avec difficulté, une dynamo pour produire l'électricité nécessaire pour griller une tranche de pain de mie.

Ainsi, et en s'appuyant sur le travail de Jean-Marc JANCOVICI, M. LEMOULT interroge la salle sur le nombre de personnes dont il faudrait disposer pour soutenir énergétiquement son mode de vie. Selon lui, *« pour assurer la manière dont on vit, on s'éclaire, on se déplace, on mange... ce qu'on fait tous les jours, il faut entre 5 et 600 équivalents esclaves, 24h sur 24, toute l'année, si nous n'avions pas l'électricité, si nous n'avions que l'énergie humaine. C'est considérable ! Même les Romains n'avaient pas autant d'esclaves. En moyenne... je dis bien en moyenne, parce qu'il y a toujours des écarts, ils en avaient 1, 2, 3 par Romain. Donc, on ne s'en rend pas compte de la place de l'énergie dans nos sociétés, dans la manière dont on vit. »*

Les limites de ce modèle de développement face au changement climatique qu'il provoque

M. LEMOULT revient brièvement sur l'histoire du développement énergétique depuis la révolution industrielle du XVIII^{ème} siècle, l'utilisation du charbon, du pétrole et du gaz et le recours à l'électricité. Il met l'accent sur la démultiplication de l'usage de ces énergies, les progrès permis notamment en matière de santé, mais aussi sur les conséquences en termes de transition démographique, *« tout ça pour vous dire qu'une société développée, qu'on dit développée, est basée sur l'utilisation de l'énergie. Nous faisons partie des 20% de la population mondiale qui avons des modes de vie plutôt agréables. On va rentrer ce*

soir, on a un toit, on a à manger, on a pas mal de confort, on doit avoir des loisirs, etc. Donc toute cette qualité de vie qu'on a et qu'on aimerait bien garder, toute cette qualité de vie c'est grâce à l'énergie. »

Il rappelle toutefois que la production de cette énergie a reposé sur les ressources fossiles, *« ce qui a mis des millions d'années à se former, dû à la captation du carbone, se retrouve émis dans l'atmosphère dans un temps extrêmement réduit, entraînant un réchauffement global de l'atmosphère ».*

M. LEMOULT parle ainsi du consensus scientifique sur l'origine humaine du réchauffement climatique et sur l'urgence et l'obligation à agir à toutes les échelles. *« Ce que nous dit la communauté internationale c'est : il faut absolument viser au maximum 2 degrés d'augmentation, sinon tous les modèles scientifiques ne peuvent pas prévoir ce qu'il va se passer ou faire un prolongement avec des équations linéaires. Quand je dis ça, ça veut dire que de temps en temps il peut y avoir des ruptures. Des ruptures, soit de méthane qui serait enfouit par exemple dans les zones aujourd'hui gelées, et qui petit à petit se dégèlent, et donc du coup vous avez tout à coup une libération de méthane, ce qu'on appelle le permafrost. »*

Enfin, il rappelle l'impact de ces phénomènes sur la biodiversité et l'entrée de notre société dans la sixième extinction de masse des espèces. En raison du caractère irréversible des changements, il insiste sur la nécessité de prendre des décisions pour limiter l'augmentation des températures à + 2° par rapport à l'époque préindustrielle.

Pour M. LEMOULT la question *« n'est pas de revenir à l'état initial, on ne peut pas. C'est pour éviter les 3, 4, 5 degrés supplémentaires. Donc ceux qui disent : non, de toute façon si les 2 ou 3 sont déjà pliés, ce n'est pas la peine... autant partir en vacances, casser la tirelire et puis voilà. Sauf qu'il faut absolument prendre des mesures pour éviter les 4, 5, 6 degrés qui suivent et qui marqueront la fin du siècle. Ce n'est pas une histoire de 2200, 2300. Ça va beaucoup plus vite que prévu, que les scientifiques ne pensaient. Les 2 degrés, ils pensent qu'on va les atteindre en 2040, beaucoup plus vite qu'on le prévoyait. »*

Face à l'urgence, il pointe la nécessité de relocaliser la production d'énergie en utilisant les ressources locales : le vent, le soleil et assure qu'*« il va falloir produire son énergie, en particulier électrique, qui est quand même une énergie très noble. Il peut effectivement y avoir du solaire thermique, des panneaux solaires qui chauffent, etc. ».*

M. LEMOULT rappelle aussi l'importance de réduire la consommation d'énergie et conclue son intervention en demandant à la salle *« comment on travaille cet accompagnement du changement ? Parce que ce n'est pas simple. On a des représentations, on a des freins, générationnels, culturels. La technique il n'y a pas de problème, mais dès qu'on veut faire ensemble, là où on habite c'est plus compliqué. »*

Mme OROZCO-SOUËL remercie M. LEMOULT de son intervention et donne la parole aux participants pour qu'ils fassent leurs observations et posent leurs questions.

Deuxième temps de l'atelier : le débat avec les participants

Les premiers échanges avec la salle portent sur les différentes sources d'énergie. Les participants



questionnent M. LEMOULT sur leurs avantages et inconvénients de chacune et notamment par rapport à leur production localement.

Sur l'énergie nucléaire

Question du public : « Vous n'avez pas parlé du nucléaire. Où est-ce qu'on en est ? Pourquoi on n'en parle pas ? Vous citez Jancovici, c'est quand même quelqu'un qui est anti-éolien et photovoltaïque et pro-nucléaire. Il va plutôt critiquer les énergies renouvelables ».

Question du public : « Je ne suis pas pro-nucléaire, loin de là, par contre, j'ai peur

qu'on s'en aille dans quelque chose qui ne sera pas beaucoup mieux, voire pire. Parce qu'en fait, au niveau de la production des gaz à effet de serre c'était quand même bien plus noble... enfin... il y a moins de mauvaises émissions que si on passe à de l'éolien qui est compensé quand même en grande partie avec des énergies type gaz quand le solaire ne fonctionne pas et les éoliennes ne fonctionnent pas. On a aussi une histoire de création de centrale à gaz pour produire de l'électricité quand les énergies renouvelables ne seront pas suffisantes. Donc le bilan total de l'opération, c'est là où il va y avoir un problème parce qu'on a peut-être ce nucléaire qui n'est pas vraiment bon, ça c'est sûr, mais on s'en va vers quelque chose, et est-ce que c'est mieux au final ? »

Remarque du public : « Ma question en fait va rebondir un peu sur ce que vous venez de dire et va s'intéresser en fait au fossile. Parce que ça a été dit, le danger c'est le fossile. Et ce que j'aimerais c'est qu'on distingue bien le problème de l'énergie et celui de l'électricité. L'électricité c'est un quart du problème de l'énergie. Les 3 quarts c'est le reste, on en a parlé un peu avec l'agriculture etc. Donc en distinguant bien les deux, moi ce que j'aimerais bien c'est qu'on rappelle les chiffres de base. Que le danger c'est le fossile, et qu'on rappelle notamment que 7% seulement de l'électricité est d'origine fossile en France. »

Réponse de M. LEMOULT : « Jean-Marc Jancovici est effectivement quelqu'un qui est très pro-nucléaire, et son raisonnement n'est pas contre l'éolien ou le photovoltaïque mais il dit : si on a 1€ à mettre, ce n'est certainement pas dans l'éolien et le photovoltaïque, c'est dans l'isolation des bâtiments, c'est dans la mobilité etc. Pourquoi ? Parce qu'il faut pousser le nucléaire, voilà. Ça c'est son raisonnement. Sur le plan factuel, la seule chose qu'on peut constater aujourd'hui sur le nucléaire, c'est qu'on a la moitié des centrales nucléaires à l'arrêt. On a 12 centrales qui sont en réparation parce qu'il y a des fissures dans les cuves et les autres n'ont pas été encore inspectées. On a un gros problème qui se dessine déjà et qui va se dessiner dans les années qui viennent avec les zones de canicules, parce que les fleuves servent à refroidir les centrales nucléaires. On a eu 4 arrêtés préfectoraux cet été pour autoriser exceptionnellement à rejeter l'eau plus chaude dans les fleuves. Qu'est-ce qu'on fait ? Alors dans une optique de renouvellement du parc nucléaire, ça ne sera certainement pas sur le bord des fleuves, ça sera probablement en bord de mer. Bon courage pour la concertation. Là aussi peut-être qu'à la commune du Cheffois vous souhaitez accueillir une petite centrale nucléaire ? Voilà... bon... vous avez compris, je pense que c'est une énergie extraordinaire mais c'est une énergie du passé, compte tenu des contraintes que ça pose. Mais là c'était mon avis, le reste c'était du factuel. »

Concernant l'intermittence des énergies renouvelables, M. LEMOULT explique que « nous sommes au début des énergies renouvelables. Donc aujourd'hui tout mode de production d'énergie renouvelable et électrique est tout de suite absorbé par le réseau, parce qu'il n'y en a pas énormément. Il n'y a pas de problème de surproduction contrairement des fois en Espagne ou peut-être en Allemagne dans certaines régions où il y a une production énorme d'énergies renouvelables. Aujourd'hui en France on n'a pas respecté nos engagements européens au niveau des énergies renouvelables. C'est le seul pays européen qui n'a pas respecté ses engagements. Et tout kilowatt heure électrique produit par énergie renouvelable est tout de suite absorbé par le réseau. Donc vous avez raison, si on ne résout pas le problème de l'intermittence, c'est-à-dire du stockage de l'électricité renouvelable quand on en aura plein, on aura quelques difficultés. On a à peu près 10 à 15 ans pour se préparer à cette absorption d'électricité renouvelable qui ne sera pas consommée parce qu'il y en aura de trop. Et le déstockage de cette électricité renouvelable qui aura été stockée.»

Sur la méthanisation et la chaufferie bois

Question du public : « Aujourd'hui, j'ai une chaudière collective depuis 15 ans qui fonctionne très bien. Potentiellement dans nos campagnes on est capable de produire de l'énergie à partir du bois de façon considérable. Potentiellement on pourrait chauffer pratiquement toutes les personnes de la commune si on le gérait bien. Est-ce qu'il y a matière à développer cette source-là et y compris aussi la co-génération et notamment dans les régions essentiellement rurales d'élevage où à partir de la méthanisation par exemple, avec la co-génération, est-ce qu'on est capable aussi, est-ce que ça vaut le coup de se pencher sur cette possibilité-là de réaliser de l'énergie ? Vous avez parlé essentiellement d'électricité mais aussi de l'énergie chaleur. La co-génération pour faire tourner les deux. Donc essentiellement est-ce que ça vaut le coup de réfléchir au développement dans nos communes de ces ressources-là, qui sont énormes dans nos campagnes ? »

Réponse de M. LEMOULT : « Alors, la méthanisation : oui, oui, oui. Je connais pas mal le sujet, je pense que c'est extrêmement intelligent qu'un groupe d'agriculteurs mutualisent leurs intrants pour produire du gaz. Alors aujourd'hui j'aurais tendance à dire, et le gouvernement le fait depuis quelques années, qu'il faut privilégier la production de gaz plutôt que de produire de l'électricité à partir de ce gaz. Pourquoi ? Parce qu'on va absolument avoir besoin de mettre du gaz renouvelable dans nos tuyaux. Pour la mobilité, pour le chauffage etc. Et donc là où on a du gaz, il faut le garder pour le mettre dans les tuyaux. La méthanisation agricole, très bien. Il y a beaucoup plus de réserves... »

Question du public : « Est-ce vraiment rentable la méthanisation agricole ? La rentabilité si on prend du début jusqu'à la fin, la mise en place des cultures, etc., et après c'est pareil, ce n'est pas un déchet le fumier, c'est ce qui nous sert aussi à nous agriculteurs. Donc voilà, moi j'aimerais vraiment comprendre le fond du débat : est-ce que c'est vraiment de la rentabilité ? Parce que c'est super subventionné aussi la méthanisation. Donc moi j'aimerais bien savoir combien on met au début, justement de kilo joules, d'énergie et ce que ça donne à la fin. Si on prend tout en compte : les tracteurs, toutes les cultures intermédiaires d'ailleurs qu'on met aussi dedans, qui sont irriguées ou pas, qui sont produites, et qui partent à la méthanisation plutôt qu'à l'autonomie alimentaire.»

Réponse de M. LEMOULT : « Je pense qu'il ne faut pas basculer de rien à toute méthanisation. Il y a de la méthanisation, il faut des garde-fous. Il ne faut pas faire comme en Allemagne par exemple où on plante du maïs uniquement pour alimenter les digesteurs. Vous seriez choqués. On franchit des lignes qui personnellement ne me semblent pas très normales. Et puis il faut que ça reste à taille humaine. Il ne s'agit pas de faire de l'industrie de la méthanisation, des grands groupes de méthanisation. Voilà, donc... je pense que par rapport à votre question, le mieux c'est de rencontrer des collectifs d'agriculteurs, 3-4 agriculteurs qui ont mis en place une méthanisation et qui peuvent témoigner. »

Remarque du public : « Il y a le côté subvention derrière ».

Réponse de M. LEMOULT : « Alors les subventions, il y a des subventions sur toutes les énergies. Là il faudrait aussi un débat. La méthanisation, les chaufferies bois ont besoin de subventions, sinon ça ne sort pas. Donc la méthanisation oui, mais encore une fois pas n'importe quoi. Les chaufferies bois, bah oui on

est la 2^{ème} forêt en France quand même. On a un tout petit problème d'organisation de la filière. On a beaucoup de petits propriétaires qui ne savent même pas des fois qu'ils sont propriétaires. Donc il y a un problème de filière de bois, mais oui, ça me paraît important. Et puis peut-être en préalable, je dirais qu'il n'y a pas une seule énergie qui ne présente pas d'inconvénient. C'est clair. Sauf que... est-ce que vous pédalez ou est-ce qu'on cherche des solutions en faisant attention à ne pas faire n'importe quoi. »

Remarque du public : « Ça m'étonne que la méthanisation ne se développe pas sur un territoire aussi agricole que le secteur de la Châtaigneraie. Moi j'ai visité il y a peu de temps une méthanisation à Cugand, ce n'est pas très loin. Des gens qui ont produit 8 millions de kWh à l'année, uniquement sur leur exploitation laitière et porcine. Les seuls intrants extérieurs c'est les déchets, parce qu'ils ont voulu faire à côté une fabrication de jus de pomme. Donc ils mettent les résidus de jus de pomme. C'est tout ce qui rentre en plus de leur lisier et fumier. Donc évidemment bientôt il va y avoir une station de biogaz qui va s'installer. Demain il y a une inauguration à Challans si vous voulez y aller, vous verrez comment ça fonctionne. Et pourquoi pas la Châtaigneraie, pourquoi pas Cheffois. »

Sur l'hydrogène

Question du public : « On en a entendu parler dans les journaux de l'hydrogène, pour faire de l'électricité. Est-ce qu'il y a un avenir ? En Vendée ça se fait, alors je ne sais pas, je pose la question. »

Réponse de M. LEMOULT : « Alors effectivement je suis très dubitatif, en tout cas personnellement. Je n'ai pas d'arguments, si ce n'est la temporalité. Aujourd'hui on sait produire du gaz, à partir de méthanisation, à partir d'autres systèmes, qu'on peut réinjecter dans les tuyaux. Produire de l'hydrogène, à partir d'énergie électrique renouvelable, qui va dans l'augmentation du nombre d'éoliennes à ce moment-là, pour produire de l'hydrogène qui va permettre sur la mobilité et autre... Moi je suis très, très sceptique. On en est au tout début. Mais la seule chose que je sais c'est qu'en général les yeux des élus brillent quand on parle d'hydrogène. Ça a la technologie, et donc beaucoup de financements sont attribués à l'hydrogène. Et on rejoint sur le solaire thermique, il est aidé mais pas tant que ça. Ce n'est pas du même niveau. Mais l'hydrogène, point d'interrogation, voilà... »

Remarque du public : « Je suis membre du bureau du SYDEV [Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Vendée] et je peux vous répondre sur l'hydrogène. Aujourd'hui il y a une production de 300kg par jour, produit par 3 éoliennes à Bouin. Bon, l'hydrogène sert à alimenter des piles à combustible, et une pile à combustible c'est une pile qui reçoit de l'hydrogène qui est transformé en électricité. Pour vous dire que le rendement n'est pas très bon. Simplement l'avantage de l'hydrogène aujourd'hui c'est que ça permet d'aller plus loin. Quand vous avez une voiture électrique qui a une autonomie de 400km, si vous y mettez de l'hydrogène... Le président du SYDEV doit aller à Monaco le week-end prochain sur invitation du Prince Albert avec une voiture à hydrogène. Donc le seul avantage aujourd'hui c'est qu'on peut aller plus loin qu'avec une voiture électrique. »

Sur l'énergie éolienne

Remarque du public : « Il faut produire avec des éoliennes et puis on verra après si on arrive à stocker. »

Remarque du public : « Juste dans la continuité de ce que disait Monsieur, concernant l'intermittence. On est quand même surpris de voir qu'en Allemagne ça fait quand même pas mal d'années qu'ils utilisent de l'éolien. Quand vous allez en Allemagne c'est complètement recouvert d'éoliennes pratiquement. Et ils n'ont toujours pas trouvé finalement le stockage de cette électricité, parce qu'effectivement on s'est aperçu que c'était une catastrophe chez eux en termes d'utilisation du charbon et du gaz. Donc la question est de savoir effectivement, est-ce que si chez nous on met un certain nombre d'éoliennes, une quantité d'éoliennes relativement importante, on ne va pas finalement se retrouver face aussi à ce problème, avec finalement un bilan carbone négatif. »

Remarque du public : « L'Allemagne est le contre-exemple absolu et le très mauvais élève en matière de CO2. Comme le dit Monsieur, c'est un des territoires européens qui a le plus d'éoliennes. Donc... ce n'est pas très convaincant. Et en plus, je voulais rajouter parce que vous avez souligné à très juste titre que ça a été un été caniculaire, donc problème de réchauffement climatique, mais la production des éoliennes également au niveau de l'électricité n'a pas été bonne du tout. C'est lorsqu'on a besoin d'électricité, l'été quand il fait très chaud, pour pouvoir mettre la climatisation et l'hiver quand il fait froid qu'on a souvent un problème de production de l'éolien. »

Réponse de M. LEMOULT : « Alors il y a des spécialistes plus doués que moi je suppose, mais en gros si une éolienne fonctionne environ 30% du temps à puissance nominale, il faut plus de 3 éoliennes pour faire l'équivalent de ce que pourrait produire une entité au gaz ou au nucléaire. Parce qu'aussi on fait l'hypothèse que les réseaux sont interconnectés et que quand il n'y a pas de vent quelque part, il y a du vent ailleurs. Je reviendrai toujours à la question : c'est effectivement un choix de société. Soit on continue comme ça, soit on essaye de trouver des solutions et moi je privilégie toujours les solutions locales. Sur la question de l'Allemagne, ils sont en transition et je ne sais plus quand ils ont prévu d'arrêter le charbon, si c'est 2040 ou 2038. Après, s'ils sont en surproduction, ils n'ont pas résolu le problème du stockage, et nous non plus aujourd'hui. Alors ce n'est pas vraiment une réponse mais on est très content de pouvoir acheter de l'électricité en Allemagne. On n'a fait que ça l'année dernière parce que nos centrales sont un peu à l'arrêt. Cette année encore on va acheter beaucoup, beaucoup d'électricité en dehors de nos frontières. Mais je suis d'accord avec vous, il y a encore plein d'inconnues. Donc c'est un pari, est-ce qu'on le prend, est-ce qu'on ne le prend pas ? »

Remarque du public : « Une remarque sur le vent, parce que c'est quand même un peu le cœur du sujet. Même si apparemment aujourd'hui c'est simplement une introduction sur l'énergie en général. Le vent et le réchauffement climatique, d'après les scientifiques, le réchauffement climatique entraîne moins 20% de vent. Donc c'est quand même une donnée très intéressante quand on rapproche ça de la problématique qu'on a aujourd'hui, notamment à Cheffois. Vous parliez de modèles, à savoir est-ce qu'il faut garder le modèle que l'on a aujourd'hui. C'est quoi le modèle français ? C'est deux choses : la première chose c'est l'électricité la moins chère d'Europe. Et deuxième chose, c'est l'électricité la plus décarbonée d'Europe. Alors je suis désolé mais le modèle il n'est pas si mal, surtout avec ce qui nous attend dans les prochaines semaines. Je pense que chacun va regarder un peu ce qu'il a dans son portefeuille. Avoir un modèle économique qui tienne la route, ce qui est le cas actuellement, ce qui serait encore plus le cas d'ailleurs si depuis 10 ans on n'avait pas tiré dans les pneus de ce qui fonctionnait bien. Il suffit d'ailleurs d'écouter les dernières déclarations du président d'EDF qui a rappelé quand même que pendant 10 ans on avait empêché de moderniser son réseau. C'est quand même ça le problème. C'est qu'actuellement on est à 7% d'électricité de fossile en France, le reste ce n'est pas fossile. Donc on n'est pas nous le cœur du sujet, du débat, sur le danger fossile. Il y a un certain nombre d'autres États qui doivent passer avant nous et notamment tous les autres États européens. Et je ne parle pas de l'Asie. Je connais un petit peu le sujet, et je pense qu'on se bat la coulepe une fois de plus, alors qu'on a déjà un modèle qui fonctionne. »

Sur les usages de l'énergie : sobriété et mobilités

Une série d'interventions ouvre le débat sur les usages de l'énergie et la sobriété nécessaire aux économies d'énergie, notamment par la rénovation des bâtiments.

Remarque du public : « Moi c'est juste une incompréhension. En fait on sait qu'on va dans le mur depuis les années 70. On sait très bien que c'est des énergies qui ne sont pas durables. Et quand je vois aujourd'hui la conception des maisons, que des gens sont obligés d'installer la climatisation. Moi je ne comprends pas qu'en France on n'ait pas des architectes qui puissent concevoir des maisons sans clim. Voilà, c'est comme tout à l'heure on parlait des panneaux solaires thermiques. Nous on a ça à la maison, on n'a pas besoin d'énergie pour chauffer notre eau. En plus c'est un thermosiphon donc il n'y a même pas besoin de pompe pour amener l'eau chaude. C'est des choses

quand même... on le sait depuis très, très longtemps, et voilà c'est plein de petits trucs comme ça qui ne sont pas compréhensibles. »

Réponse de M. LEMOULT : *« Vous avez entièrement raison, et la priorité aujourd'hui, c'est l'isolation des maisons et des bâtiments, et puis c'est trouver des solutions à la mobilité. Parce que c'est vraiment là où je trouve des économies d'émission de gaz à effet de serre. C'est le pétrole et le gaz naturel. On peut dire par idéologie ou par conviction argumentée : non au nucléaire, ce n'est pas... je vais oser : ce n'est pas l'urgence d'aujourd'hui. L'urgence d'aujourd'hui c'est les bâtiments et la mobilité. Donc vous avez raison, la proportion est assez faible. Oui, ça fait 70 ans. Pour ceux que ça intéresse je peux l'envoyer, vous avez un discours qu'on ne peut pas taxer d'écologiste, c'est un discours de Richard Nixon. Je pense que vous êtes la plupart de la génération et vous connaissez Richard Nixon, un républicain qui est quand même assez connu pour des positions assez fortes. Vous entendrez son discours de janvier 1970, le discours devant les Sénateurs et la Chambre des représentants, c'est du Nicolas Hulot dans le texte. Alors qu'on aime ou qu'on n'aime pas Nicolas Hulot, ce n'est pas le sujet, mais au niveau des propos, il propose un nouveau modèle de développement. Ce qui est fou. Bon... sauf que la crise de 72-73 au niveau du pétrole a fait le reste. Et donc effectivement ça fait très longtemps, et on ne comprend pas pourquoi si on sait, pourquoi on ne fait pas. Sur les bâtiments, c'est aussi une question de réglementation. Forcément jusqu'à mi-2022 l'énergie n'était pas chère. Là on s'aperçoit, sur la chaufferie bois par exemple, on passe l'année dernière d'un coût de 100€ le mégawatt heure thermique à 160€. On s'achemine petit à petit à un prix complètement fou, qui va permettre, je l'espère, le développement d'énergies renouvelables, solaire, thermique et autre. Mais la réglementation met un temps fou à évoluer. Et puis vous avez aussi quand même un certain nombre de lobbys qui ne souhaitent pas forcément que les choses changent, ou alors ne changent pas trop vite, pour pouvoir se positionner sur des marchés etc. Et ils sont un peu partout. Nous sommes dans une société qui met du temps à évoluer, voilà. Et en fait on fonctionne avec des à-coups qui sont pour nous pas très raisonnables, mais qui sont caractéristiques de « tant que ça ne va pas bien je ne bouge pas ». Là ça ne va pas bien, donc ça va bouger. »*

Remarque du public : *« On pourra toujours parler de toutes les énergies, le problème c'est les économies. On gaspille trop. On est dans des sociétés où on gaspille énormément. Donc il faut absolument... vous parlez de la mobilité, de la rénovation. En campagne nous on ne peut rien faire sans nos voitures. Qu'est-ce qu'on fait demain ? On ne va pas mettre des trains, des bus partout. Il y a vraiment un gros, gros soucis, et ça... enfin pour moi c'est trop tard, de toute façon... »*

Réponse de M. LEMOULT : *« Alors ce n'est pas trop tard, il faut faire le job pour éviter les 4-5-6 degrés qui se profilent quand même. Et là où je vous rejoins totalement, la priorité c'est l'isolation, c'est les économies d'énergies, c'est la mobilité. Comment dans le milieu rural on apporte des solutions à la mobilité. C'est là l'urgence. Et quand je parlais de modèle, en fait je ne parlais pas de modèle énergétique, je parlais de modèle de société qui est quand même basé, encore récemment même si ça progresse, sur le jetable, sur la publicité, sur l'envie, sur des ressources à tout va, etc. C'est le modèle de société globalement qui est incompatible avec l'avenir. Ça on le sait. On a la chance d'avoir un modèle électrique décarboné, profitons-en. Et là je rejoins un peu Jancovici, je dis : profitons-en pour travailler tout de suite sur les économies d'énergie, sur la mobilité etc. Oui, ça c'est évident. C'est l'urgence de l'urgent. Et en essayant de garder la qualité de vie qu'on a. Je ne sais pas si vous êtes partagés ou pas mais j'ai l'impression que ça se dégrade un petit peu en ce moment. En tout cas pour certains. »*

Remarque du public : *« Oui mais la qualité de vie c'est aussi de préserver les paysages. C'est aussi de préserver un certain nombre de choses. La qualité de vie ce n'est pas juste la consommation, c'est aussi autre chose. Donc voilà, l'éolien peut poser un problème sur la qualité de vie. Un problème dont vous n'avez pas parlé comme l'enjeu de la santé impactée par l'éolien. On sait très bien qu'aujourd'hui, et c'est reconnu, il y a des syndromes éoliens. Il y a une distance qui est beaucoup trop proche des habitations. Aux États-Unis elle est multipliée par 2 ou par 3 la distance. Donc attention, l'éolien il n'y a pas... on entend deux discours. Si vous lisez Fabien Bouglé, il n'a pas une vision très favorable et très optimiste sur l'avenir de l'éolien. »*

Question du public : « Vous savez sans doute qu'à partir de 2035 il n'y aura plus un véhicule électrique qui pourra être vendu en étant diesel ou essence. Il faut y réfléchir. L'électrique, par rapport à tout ce qu'on entend ce n'est peut-être pas la solution. Il y aura sans doute des progrès parce que 2035 c'est dans 13 ans. En parlant d'éolien quand même, il y a un gros projet qui va bientôt naître en Vendée mais qui n'est pas sur terre, qui est sur mer. Il y a quand même 496 mégawatts de puissance installée. Les éoliennes en mer produisent deux fois plus que les éoliennes en terre. L'intermittence 27% en terre, 50% en mer. Donc je vais demander à Monsieur Lemoult qui est quelqu'un de très bien, il y a longtemps que j'entends ce discours COP de l'agenda 21, comment vous voyez les véhicules fonctionner ? Parce que quand même 35% des énergies consommées pour les déplacements. Comment vous voyez ça dans les jours qui viennent et notamment pour la commune de Cheffois ? C'est un territoire rural, parce qu'en ville on a les transports en commun, on prend le train, on prend l'avion. Mais dans un territoire rural, je rejoins Madame, il faut y aller. On ne peut pas y aller à vélo. »

Remarque du public : « Si, la moitié des trajets automobiles fait moins de 5 kilomètres. J'ai habité en ville pendant 6 ans, j'allais tous les jours au travail à 7km, dans des pistes cyclables sécurisées. »

Réponse de M. LEMOULT : « Concernant la mobilité à Cheffois, je n'ai pas la réponse miracle bien évidemment, vous vous en doutez. Je m'interroge sur la voiture électrique, je ne suis pas le seul. Alors tout de suite là ça va, mais il faut voir aussi toutes les subventions que le contribuable donne pour les voitures électriques en ce moment. C'est gigantesque. Sans parler du lithium qui est plus concentré dans certains pays du monde que ne l'est le pétrole par exemple. Donc point d'interrogation. Et qu'on ne sait pas recycler aujourd'hui. Donc voiture électrique... encore une fois on est dans des périodes d'inconnues, dont le stockage fait partie. On est parti sur la voiture électrique, mais qui peut se payer aussi une voiture électrique ? Pas tout le monde non plus. Il y a peut-être d'autres moyens aussi. Nous on teste sur des zones un peu larges, du covoiturage en smartphone, en prise directe. Et ça marche très, très, très bien. Alors effectivement, le plus difficile peut-être aussi c'est les changements : « oh non, je ne vais quand même pas prendre le vélo... oh bah non je ne vais quand même pas partager un véhicule. Oh bah non... ». On n'aime pas le changement. Donc ce n'est pas si simple, et il n'y a pas une solution miracle sur la mobilité. Je pense qu'il y aura plusieurs pistes à creuser. Vous avez du transport solidaire ici je crois. Je trouve ça génial. Peut-être à approfondir. Le covoiturage est à approfondir. Les voitures partagées, je ne sais pas si ça se fait ici. Mais c'est un changement de culture quand même globalement. »

Sur le projet éolien à l'étude sur la commune de Cheffois : concertation, impacts et zone d'implantation

Remarque du public : « Oui, je suis un peu inquiet de voir qu'on a additionné successivement les éoliennes, puis la mini centrale nucléaire que vous aviez la bonne idée de vouloir implanter au Cheffois, avec quand même quelques réticences dans la salle, et puis l'usine de méthanisation qui arrive dans la foulée. Ça va quand même faire beaucoup sur la commune de Cheffois. Plaisanterie mise à part, puisque vous le disiez tout à l'heure, il est important sur ce dossier-là d'avoir de la concertation. Précisément le mât de mesures existe, il n'y a pas eu de concertation avant, c'est peut-être dû au Covid à plein de choses. Aujourd'hui le mât de mesures est là, on le voit de nos maisons. On sait que nos maisons elles perdent 20 à 30% de leur valeur en co-visibilité. On sait que ça a un impact important sur toutes les activités touristiques. Ça c'est un fait objectif qui est documenté. Donc ça va à terme nous poser un petit souci. Et par ailleurs on est en démocratie, il y a des instances locales qui ont délibéré. Il y a une Communauté de communes qui a délibéré et qui a acté le fait que sur le territoire de cette Communauté de communes, il y avait un seul site pour l'éolien, à Loge-Fougereuse, et qu'il n'y en avait pas deux. Donc il y a un problème avec le mât de mesures qui n'est pas en cohérence avec le plan de la Communauté de communes. On est en démocratie, ce sont les élus qui ont voté, ils nous représentent tous. Voilà, donc... comment ça fonctionne aujourd'hui ? Les élus ont écrit à ESCOFI ici présent, pour dire à ce Monsieur, vraisemblablement son directeur ou son président : il faut un moratoire, il faut voter. Il y a assez d'éolien sur le territoire la Communauté de communes de la Châtaigneraie. Nous l'avons demandé par lettre recommandée à Monsieur le maire en début d'année, nous n'avons pas reçu de réponse,

quant au moratoire qu'on vous a demandé. Parce qu'effectivement, comme le dit Monsieur, il y a normalement un projet sur le territoire de la Châtaigneraie... Alors ma question, on est en démocratie. On est une population, nous payons des impôts. Il faut en plus savoir que l'éolien n'impacte pas que la commune de Cheffois mais qu'à 20km à la ronde... voilà... ça impacte les monuments historiques notamment. Il y a une prolifération d'éolien. Enfin bref... pour dire aussi que Monsieur le maire de Cheffois a fait voter ça en confinement. La population n'a pas été avertie. On lui a demandé un moratoire, on n'a pas eu de réponse. Valentin Josse [Président de la Communauté de communes du Pays de la Châtaigneraie] a fait savoir qu'il était contre ce projet éolien. Et voilà... donc on a des élus qui en fait ne sont pas d'accord et Monsieur le maire de Cheffois ne respecte pas le président de la Communauté de communes de la Châtaigneraie. »

Pour répondre à cette intervention, Mme OROZCO-SOUËL fait appel à M. BAUMARD de la société ESCOFI, porteur du projet éolien, puis à M. GIRAUD, maire de Cheffois.

Réponse du chef de projet : *« Alors, par rapport à Monsieur Josse, effectivement on a eu un courrier qui a été adressé en son nom, relatif au projet éolien qu'on développe sur le territoire de la commune. Dans ce courrier par contre il n'est pas fait mention d'un moratoire sur le sujet de l'éolien. Monsieur Josse, dans le courrier qu'il nous a adressé, nous rappelait simplement que les orientations qui ont été prises au sein de la Communauté de communes, notamment dans le PCAET et le SRADDET n'étaient pas compatibles, en l'état, avec notre projet éolien, qui est mené sur la commune de Cheffois. Et, effectivement, que seul le projet éolien de Loge-Fougereuse de 5 éoliennes, était celui qui était reconnu actuellement. Cela dit, les documents qui ont été réalisés, donc SRADDET et PCAET (ce sont des documents qui cadrent les orientations politiques du territoire. Les acronymes SRADDET et PCAET correspondent respectivement au Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable du Territoire et au Plan Climat Air Énergie du Territoire) ont déjà une délibération qui est assez ancienne au niveau du plan qui a été voté. Ce sont deux documents distincts qui vont structurer les choses à différents échelons. Ce ne sont pas des documents opposables contrairement aux documents d'urbanisme. Et en fait ce sont des documents qui vont cadrer des actions d'un plan d'action des programmes, sans que ce soit des programmes restrictifs. Ce qui veut dire finalement que le projet éolien de Loge-Fougereuse qui est un projet de 5 éoliennes, a été acté dans le PCAET mais en aucun cas ça ne signifie que le territoire doit limiter le développement de l'éolien à un seul parc. Il y a eu beaucoup d'évolutions en matière d'énergie aujourd'hui, dans la situation en France sur la question énergétique, l'augmentation des prix, des matières etc. Et aujourd'hui, se pose la question, et notamment c'est la question que posent les élus de Cheffois, c'est comment trouver des solutions pour justement pallier à ces problèmes d'énergie. Est-ce que la position qui a été prise par les élus du Conseil communautaire il y a déjà quelques années, ne pourrait pas être revue aujourd'hui au regard des enjeux qui sont ceux de l'actualité ? »*

Réponse de M. GIRAUD : *« Je vous ai dit qu'on s'est posé la question au niveau de l'énergie. La société ESCOFI a demandé à nous rencontrer et au niveau du Conseil on en a parlé à plusieurs reprises. On a eu l'exposé de la société et on ne se voyait pas interdire d'étudier la possibilité d'avoir des éoliennes sur la commune. Puisqu'en discutant on s'est dit il y a deux ans, si demain on a des problèmes d'énergie, on veut de l'électricité et que les habitants apprennent qu'on a eu la possibilité de produire de l'énergie, qui à mon sens, donne du dynamisme, puisque peut-être que demain ça va nous servir comme les éoliennes de Bouin pour produire de l'hydrogène. Peut-être que la technologie va avancer. On ne se voyait pas refuser cette avancée technologique. Au moins l'étude. On a été clair là-dessus. On peut-être été trop rapide. Il aurait fallu que ce climat d'aujourd'hui soit il y a deux ans, ou un an et demi. »*

Remarque du public : *« Je voudrais être bien clair par rapport aux éoliennes. Le projet de Loge-Fougereuse avait été décidé par les élus de la Communauté de communes de la Châtaigneraie à l'époque où ça s'est fait. Donc c'étaient les élus des mandats précédents. Suite aux dernières élections, la Communauté de communes a pris une position par son président. Ils se sont engagés à ne plus avoir de projets éoliens sur la durée du mandat, notamment de Valentin Josse le président de la Communauté de communes. Mais le problème c'est la concertation. Jean-Marie savait très bien que la Communauté de communes ne voulait pas normalement de projets. La municipalité de*

Cheffois a voté à l'unanimité pour le projet, en sachant pertinemment que quand on vote pour l'acceptation d'une antenne, on n'a plus la main après. La main est au préfet. Donc le jour où il y a l'acceptation de la commune que le mât se mette en place, on ne peut plus revenir en arrière, on n'a plus la main. Et ce problème de concertation moi j'avoue que c'est quelque chose que j'ai beaucoup à cœur, la logique démocratique. Et la plupart des communes prennent une position complètement négative. La Tardière, une commune voisine, a voté à quasi-unanimité contre le projet, après les mêmes éléments d'analyse qu'ils ont eu, que tout le monde est à même d'avoir eu. Alors comment il se fait qu'à chaque fois les 15 élus ont voté à l'unanimité et n'ont pas eu idée d'aller sur une concertation avant de prendre une décision pareille. Parce que l'engagement des éoliennes de 150m de haut, je suis désolé, dans nos bocages, par rapport à leur efficacité, il y a quand même une dégradation considérable de l'environnement du bocage. Il faut quand même en tenir compte. Donc je ne suis pas systématiquement contre les éoliennes : les grands champs éoliens de la plaine de Fontenay qui sont dans un environnement où il n'y a pas ce phénomène de colline. Les champs éoliens marins sont beaucoup moins nocifs et beaucoup plus productifs. Mais chez nous j'aurais souhaité quand même qu'il y ait au moins eu une concertation en amont du vote. »

Réponse de M. LEMOULT : « *On s'aperçoit qu'il y a une petite musique de fond en France c'est : si tu fais sans moi, tu fais contre moi. Et l'enjeu quand même sur des projets où on territorialise, c'est le projet encore une fois. On était bien content quand c'était Poutine qui faisait subir ça à sa population, ou quand on va faire la coupe du monde au Qatar où on prend son gaz, mais avec des conditions sociales et environnementales incroyables, ou quand on prend l'uranium au Niger pour maintenir un régime un peu autoritaire etc. Tout ça c'est loin, c'est loin. Et là on est en train d'avoir l'enjeu de territorialiser tout ça. Et donc si c'est territorialisé, moi je ne vois qu'une seule chose, c'est d'essayer de faire ensemble. C'est d'essayer de trouver, d'écouter, de débattre, et puis ensuite d'organiser effectivement une décision à la manière effectivement que vous choisirez. Ce n'est pas une spécialité française, ça c'est clair. On ne sait pas bien faire ensemble, coopérer, comment on commence etc. On n'en est qu'aux balbutiements. Il y a certains projets qui se passent plutôt bien parce que les sujets sont pris en amont, et puis d'autres un peu moins bien. Mais on n'a pas été habitué à ça. On n'a pas été quand même éduqué globalement à coopérer, à faire ensemble etc. C'est une culture, ce n'est pas si simple. Donc il faut beaucoup de bienveillance... beaucoup de bienveillance. Surtout dans cette situation. Donc il faut apprendre à échanger, apprendre à discuter, argumenter etc. »*

Réponse du chef de projet : « *Il y a un sujet sur lequel je souhaitais revenir qui était notamment la temporalité par rapport à la première rencontre qu'on a fait avec la municipalité de Cheffois. Il se trouve que le PCAET, qui a été voté, a été publié en juillet 2021. Et nous avons rencontré Monsieur Giraud la première fois en juin 2020. A cette période, le diagnostic PCAET ne s'orientait pas vers une limitation de l'éolien. Il se trouve qu'ensuite nous avons rencontré le Conseil municipal. Donc effectivement ça tombait sur une période où il y avait la Covid. Après je ne pense pas que c'était une volonté délibérée de la part des élus du Conseil de voter le sujet de l'éolien à cette période. Je pense que c'est juste un concours de circonstance et effectivement il y a quand même eu un certain temps. On n'a pas initié le projet immédiatement. Donc il y a eu cette première rencontre avec Monsieur Giraud en juin, puis ensuite on a fait l'intervention en Conseil municipal en octobre, pour avoir une délibération en novembre. Donc il s'est écoulé un certain temps qui a finalement été dans la même conjoncture que la réalisation du PCAET et dont nous n'avons pris connaissance qu'après coup. Donc là c'est vrai que c'est quelque chose sur lequel on peut admettre que nous avons fait une faute en quelque sorte. Mais cela dit je pense que les éléments qui ont été votés dans ce PCAET peuvent aujourd'hui être discutés. Il y a constamment des évolutions dans les réglementations qui sont menées au sein de l'Union Européenne. On redirige constamment les choses et on ne pouvait absolument pas prévoir la crise énergétique ou la guerre en Ukraine et les conséquences qu'elles allaient avoir. Et aujourd'hui je pense que ces éléments-là peuvent vraiment remettre en question les choix qui ont été menés. Ce qui ne veut pas dire que le projet doit forcément être accepté. Mais ça veut dire que quand même il y a quelque chose à mener, une réflexion supplémentaire. Parce que là on parle quand même d'un projet éolien au sein de tout le territoire jusqu'à l'horizon 2050. Donc ça veut dire qu'on balaye la question*

de l'éolien pendant les 30 prochaines années, en considérant que ce n'est pas une alternative pour l'énergie. C'est une précision que je souhaitais apporter. »

Question du public : « À quelle date a été posé exactement le mât de mesure ? »

Réponse du chef de projet : « Au 3 septembre 2021 »

Remarque du public : « D'accord. Donc ça il faut bien l'avoir en tête. Et on sait maintenant, quand on regarde un peu tous les dossiers éoliens, qu'à partir du moment où le mât de mesures est posé c'est irréversible. Là ce qu'on sait c'est qu'avec les consignes actuelles, le préfet va signer. Et ça ne repasse plus devant le Conseil municipal. C'est-à-dire que la décision démocratique c'est fini. Elle a eu lieu et maintenant ça suit son cours administrativement parlant. Avec d'ailleurs des voies de recours qui ont été extrêmement simplifiées puisqu'il n'y a plus que des recours directs en appel, il n'y a même plus de première instance en matière de recours. Et c'est signé par le préfet. Donc c'est quand même un peu périlleux. Et d'autre part on a quand même localement un vrai problème de gouvernance, j'insiste, j'ai la lettre de Monsieur Josse sous les yeux, qui date du 2 mai 2022 et qui dissocie, qui est adressé à votre président et qui dit : « par conséquent j'ai le regret de vous informer qu'il n'est pas envisageable de pouvoir développer votre projet sur notre territoire ». Voilà, donc comment on fait ? Votre président il répond quoi à ça ? Ça date du 2 mai, il est lent votre président. Dans une boîte normale, il serait viré. »

Remarque du public : « Moi je n'y connais rien mais vous dites que dès qu'il y a un mât c'est forcément une éolienne. Non, j'ai vu des endroits où il y a eu des mâts et il n'y a pas eu d'éoliennes. »

Réponse du chef de projet : « Vous l'avez bien dit, le courrier adressé par Monsieur Josse à notre société datait du 2 mai et nous avons répondu seulement il y a une semaine et demie à ce courrier. D'une part parce qu'on n'avait pas de nouveaux éléments à présenter à Monsieur Josse, si ce n'est les deux éléments déjà fournis au Conseil municipal de Cheffois. Et on souhaitait également profiter de l'organisation de ce débat énergie pour avoir un sujet à apporter, notamment sur le plan de la concertation. Donc j'ai adressé un courrier de réponse à Monsieur Josse par rapport à son courrier, et également pour lui faire part des actions qu'on entreprend en termes de concertation. Aujourd'hui j'ai reçu un appel du directeur adjoint, Monsieur Villa, pour nous proposer une rencontre en octobre avec Monsieur Josse et d'autres personnes de la Communauté de communes. Nous évidemment on est tout à fait favorables à cette rencontre, et même on avait souhaité qu'elle se déroule plus tôt. Mais là on pense que c'est un moment opportun pour le faire puisqu'effectivement on est dans un stade plus avancé du projet et également on est dans une phase de concertation. On aimerait présenter justement les actions qu'on mène et discuter des sujets du PCAET qui aujourd'hui nous semblent pouvoir être discutés par rapport aux objectifs qui étaient inscrits en 2019. »

Remarque du public : « Le PCAET est déjà dépassé. Il y a un PLUI qui est en cours et qui va faire foi. »

Réponse de la responsable études et instruction : « Le PLUI est en cours, il n'est pas encore en vigueur. Aujourd'hui, il y a deux étapes très importantes dans un projet éolien. Il y a d'abord les études de l'état initial. Aujourd'hui nous avons, sur le territoire de Cheffois, plus de 10 spécialistes, de sociétés, de bureaux d'études indépendants, qui travaillent d'arrache-pied. Que ce soit sur les volets paysager, acoustique, biodiversité. On a également des spécialistes en chauve-souris, qui étudient également le terrain la nuit. Il y a les enregistreurs à chauve-souris justement sur ce fameux mât de mesures. Il y a également des ingénieurs vents. On va dire qu'aujourd'hui, notre première préoccupation, et ce du coup depuis 2021, c'est d'étudier le territoire. De l'étudier de fond en comble. C'est-à-dire qu'au niveau de cette zone-là, il n'y aura pas un centimètre carré qui n'aura pas été étudié à la loupe. Notre métier c'est de récupérer toutes ces données-là, de les centraliser, de les faire partager. Parce qu'on en apprend également énormément sur nos territoires, sur les zones où vous pouvez passer également tous les jours. On peut croiser des espèces, on peut en apprendre beaucoup. Aujourd'hui nous sommes dans cette phase-là. Et nous avons une éthique, très clairement. La semaine dernière nous avons abandonné un projet pour des raisons de biodiversité suite à une trouvaille des spécialistes sur le terrain. Aujourd'hui nous aimons dire et nous aimons appliquer un principe très, très clair, c'est : s'il n'y a pas de possibilité de mettre un projet éolien, on

ne le fera pas. Aujourd'hui on en est à l'étude, et clairement c'est le point d'entrée de tout le projet. Donc on parlait que le fait qu'un mât de mesures s'installe, ça veut dire que l'éolienne va arriver. Non. C'est faux ! Aujourd'hui, on attend les conclusions, on attend les éléments. Ce sont des éléments qu'on communiquera sans aucun souci. Et c'est des éléments qui vont ouvrir le débat, qui vont permettre de montrer qu'il y a des voyants au vert, il y a des voyants à l'orange, il va y avoir sans doute des voyants au rouge. Il y aura certaines zones à éviter, d'autres zones où ça sera peut-être possible. Il y aura les préconisations paysagères. Nous avons rencontré la préfecture. Nous avons rencontré les bâtiments de France. Nous avons rencontré un certain nombre de services instructeurs, que ce soit la DDT, les services Eau et Nature. C'est-à-dire que nous avons travaillé avec les services instructeurs. Nous avons eu leurs avis sur la zone. Nous avons eu également leurs inquiétudes. Nous avons eu leurs préconisations. Aujourd'hui, notre travail c'est d'étudier le secteur, de voir si un projet est possible. Et en effet si un projet est possible, je pense qu'on sera très, très fier de vous le porter, de le porter au côté de la commune, au côté aussi des riverains. Aujourd'hui on est une petite société. On n'a pas de grands services de communication. On n'est pas abreuvé de fonds étrangers. Aujourd'hui on est une trentaine de personnes convaincues, de personnes au plus proche de nos projets. Je pense qu'aujourd'hui Vivien est un exemple de chef de projet et il travaille énormément sur le projet de Cheffois. C'est un projet qui compte pour notre agence qui est à Nantes.»

Les débats ont continué sur les impacts d'un projet éolien, notamment lors de la phase de travaux et de raccordement, et sur la zone d'implantation potentielle identifiée à Cheffois

Question du public : « Monsieur Lemoult tout à l'heure nous parlait des paysages. Outre le fait effectivement qu'une éolienne est particulièrement visible, mais même avant que cette éolienne se construise, je suppose que compte tenu du paysage que l'on a ici, qui est particulièrement vallonné, on risque d'avoir quand même une modification certaine des routes, des chemins, pour rendre accessibles tous les éléments qui concordent à la construction d'une éolienne. Les pales en particulier. Donc j'imagine peut-être des expropriations. On peut imaginer aussi une modification complète du réseau routier. Pour les agriculteurs ça ne sera peut-être pas évident non plus. Donc voilà... quelle est la réponse à cette question ? »

Réponse du chef de projet : « Actuellement la ZIP, donc la zone d'implantation potentielle pour accueillir le projet éolien est située vraiment en bordure de la départementale. Donc pour ce qui est des départementales, la question des accès pour d'éventuels acheminements de pales ou de mats éoliens, normalement c'est une question qui n'est pas vraiment un sujet puisque les départementales ont des dimensions qui sont déjà vraiment importantes, et en plus sont bien préparées pour accueillir des lourdes charges. Et ensuite il y a un déport d'environ 1km finalement, sur l'Est, 1 à 2km, sur lequel on a une route qui est déjà bitumée. Alors certes là on est plutôt sur une route communale. Donc forcément qui est beaucoup moins large, qui n'est pas forcément carrossable. Mais ça, ça fait l'objet d'études par des bureaux d'études spécialisés. Et ensuite il n'y a pas d'expropriation par contre des personnes sur lesquelles on pourrait être amené à acheminer des éléments du projet éolien. Parce que passer par les voix aménagées actuellement c'est une première chose, mais bien sûr c'est très fréquent... les projets éoliens vont être dans une parcelle agricole dans laquelle il va falloir créer un accès. Et pour ça on n'exproprie pas les personnes, on va simplement demander à la personne qui est propriétaire du terrain s'il est possible de faire un accès permanent ou temporaire pour accéder à l'implantation du mât en question. On n'a pas le pouvoir de l'État et heureusement d'ailleurs. On a des dispositifs après qui permettent de contourner les problèmes justement de refus d'éventuels propriétaires ou exploitants de la zone, qu'on passe par leur parcelle. Ce qu'on appelle les blade-lifter, qui permettent de lever les pales des éoliennes à l'arrière de grands convois exceptionnels. Et ça évite toutes les questions de giration et de virages puisque les pales des éoliennes évidemment arrivent en un seul morceau et il faut être en mesure de les acheminer dans les virages un peu serrés. Donc en tout cas il y a des solutions techniques pour tous ces problèmes. Et je tiens à préciser que sur la zone actuellement à l'étude, toutes les parcelles qui sont en bordure de la départementale sont des propriétaires que nous avons rencontrés et avec lesquels nous avons eu des accords. »

Question du public : « On nous dit qu'il n'y aura pas de modifications du réseau routier, très bien. Réseau électrique ? Comment est-ce que vous évacuez l'électricité de la Jactière ? Comment ça part après ? Est-ce qu'on va avoir des trucs qui vont se construire un peu partout ? »

Réponse du responsable de l'agence de Nantes : « Les éoliennes sont effectivement raccordées entre elles par un câble inter-éolien. Le tout est relié à ce qu'on appelle un poste de livraison, qui fait à peu près 9m² pour situer. Il n'y en a qu'un. Et le tout ensuite est raccordé sur un poste source électrique effectivement du réseau RTE. On a une cartographie sur lesquels on a les différents postes sources qui sont indiqués. Ils ont des capacités qui sont variables et aujourd'hui nous ne sommes pas en mesure de dire précisément sur quel poste source on pourra se raccorder, puisqu'entre le moment où on lance des études et le moment où le projet sera prêt à être raccordé, il se passe pas mal de temps, et rien ne garantit que les capacités actuelles seront les capacités futures de raccordement de ces postes. On va dire que le plus près serait celui de La Tardière. Aujourd'hui, dans le cadre de notre développement de projet, on se base sur un poste source hypothétique. Il est existant, mais sa capacité est considérée à l'instant T. La phase de développement d'un projet est sur plusieurs années. Et RTE en l'occurrence fait évoluer tous ses schémas de planification et notamment de raccordement. Via les S3R, ENR etc., ce sont des documents qui permettent de, soit créer de nouveaux postes sources, soit de renforcer les postes sources dans leurs capacités, pour accueillir de nouvelles unités de production. Ça c'est un premier point. Le point important à retenir c'est qu'aujourd'hui RTE et en l'occurrence le gestionnaire Enedis, ne nous accorde un poste source définitif qu'à l'obtention des autorisations. Vous comprenez bien qu'aujourd'hui ils ne vont pas prendre l'ensemble des projets au niveau national. Certains vont être approuvés, d'autres refusés, et il ne peut pas prévoir en fait leur capacité par rapport à l'ensemble de ces projets. Donc il ne se base uniquement que sur les projets qui sont autorisés par arrêté préfectoral, comme l'éolien par exemple. Cette finalité de raccordement, cette certitude sur le raccordement, n'intervient qu'à autorisation préfectorale. »

Question du public : « Combien de nouveaux emplois directs il y aura à Cheffois avec votre projet ? »

Réponse du responsable de l'agence de Nantes : « Les emplois créés en direct en fait sont liés au centre de maintenance des éoliennes. Donc là pour l'instant on est au stade de projet. La marque et le constructeur des éoliennes, c'est comme les voitures, n'est pas connue bien entendu, compte tenu des évolutions et du projet qui sera envisagé par la suite. Donc là je ne peux pas vous répondre sur le centre de maintenance. De manière indirecte après, il faut savoir que les plateformes, les chemins d'accès etc., nécessitent un entretien du coup et qu'ils peuvent faire appel à des personnes locales pour les réaliser. La plupart du temps c'est ce qu'on fait au maximum en fait, de passer des contrats d'entretien sur le parc éolien. Et tous les appels d'offres en phase travaux priorisent les entreprises locales. Terrassement, génie civil, électrique et autre. »

Question du public : « Vous nous dites que vous êtes une petite société. C'est très bien, c'est parfait. On en est ravi. Mais derrière ça qu'est-ce que vous nous assurez sur la durée ? Parce qu'on est parti pour 15-20-25 ans. À l'issue de cette belle histoire d'amour il y a un démantèlement. Il est provisionné votre démantèlement ou alors est-ce que vous allez disparaître dans la nature comme le font beaucoup de sociétés au cours de cette vie sympa, et puis en laissant la commune se débrouiller après. Avec les énormes déchets pour le coup, qui seront dans le sol de Cheffois. C'est ça ma question. »

Réponse du responsable de l'agence de Nantes : « Oui on est une petite société. Aujourd'hui on a des actifs en France, vous pouvez aller voir notre site internet, vous les verrez. Donc on est une société qui développe, qui construit et qui exploite. On l'a dit, on n'est pas détenu par un fonds d'investissements, on n'a pas prévu de s'en aller dans la nature non plus, comme vous l'avez sous-entendu. Et très clairement sur la question du démantèlement, en France les promoteurs éoliens ne font pas ce qu'ils veulent. Voilà. Tout est régité par décret et par la loi. C'est-à-dire que le promoteur va disposer d'une autorisation qui va l'autoriser à construire son parc. Pour faire très simple, derrière vous avez le préfet, qui va nous imposer, nous, de mettre en place un cautionnement bancaire, d'un montant qui est défini effectivement, par l'État, et qui reste une garantie que le préfet a à sa disposition. Ce n'est pas nous qui le fixons. Si toutefois, dans un futur hypothétique, le développeur ou l'exploitant devait mettre la clé sous la porte ou disparaître, comme

vous le dites, alors le préfet a la faculté de prendre cette somme d'argent là, et démanteler les éoliennes. Donc ça n'est pas à la charge ni des propriétaires, ni des exploitants, ni même de la commune en fait, les questions de démantèlement. »

Question du public : *« Alors moi j'aurais voulu que vous m'expliquiez par rapport à la petite zone blanche où c'est prévu de mettre des éoliennes normalement. Comment ça se fait que vos commerciaux ont été démarcher en dehors de cette zone des agriculteurs pour mettre des éoliennes. Comment ça se fait qu'une personne a été voir sa mère en maison de retraite ? Quel est votre commercial ? Qui est-ce qui a pu faire signer un papier à une personne en fauteuil roulant pour un accord ? On a un projet de 3 éoliennes. On en voit dans le secteur, on s'est aperçu (j'ai amené les papiers à la commune) qu'ils étaient sortis de la zone d'origine pour en faire signer d'autres. Au final vous aviez demandé pour en mettre plutôt 8. J'ai un agriculteur à qui vous en proposiez 4. »*

Réponse du chef de projet : *« Alors ça c'est déjà un sujet qui avait été abordé notamment par rapport Monsieur Pallard qui nous avait parlé de ça. Et effectivement on en a discuté. J'ai contacté la personne concernée par ce propos et visiblement il y a eu un malentendu par rapport à la définition de la zone. Mais dans les faits, la zone actuelle telle qu'elle est présentée aux élus de Cheffois, ne peut pas dépasser 4 éoliennes, simplement en termes d'inter distance, c'est-à-dire la distance minimale à respecter entre les mâts éoliens. On ne peut tout simplement pas mettre plus de 4 éoliennes. Et ça c'était en tenant compte de la zone de Réaumur qui elle n'est pas compatible au niveau de l'urbanisme avec l'implantation d'éoliennes. Nous avons rencontré Monsieur Guenion. On n'a jamais eu cette discussion par rapport à un projet de 8 éoliennes, même au sein de la zone complète. 4 éoliennes chez Monsieur Guenion ? On ne se disculpe pas de ce propos, mais simplement nous n'avons pas réalisé la maîtrise foncière. Le collaborateur qui a réalisé la maîtrise foncière est parti mais je doute sérieusement qu'il ait proposé 4 éoliennes à Monsieur Guenion, tout simplement parce que les parcelles de Monsieur Guenion représentent à peu près 1 tiers de la surface de la zone d'implantation, soit l'équivalent d'une ou deux éoliennes grand maximum. »*

Question du public : *« C'était pour savoir si vous continuiez ou s'il y avait aujourd'hui de la part de votre société des démarches commerciales qui ont été faites en dehors aussi de la commune de Cheffois. Si dans les autres Communautés de communes, proches, vous aviez déjà démarché. »*

Réponse du responsable de l'agence de Nantes : *« Là dans l'immédiat, sur la Communauté de communes non, sur les Communautés de communes environnantes non plus. Par contre effectivement on a des projets relativement proches d'ici dans les Deux-Sèvres. Là c'est difficile de répondre parce que tout dépend du périmètre que vous mettez. Mais on continue effectivement de prospecter de nouveaux sites, d'évaluer les potentiels aussi et de contacter les élus de la même manière qu'on l'a fait au Cheffois. »*

Remarque du public : *« J'ai été très interpellée par la biodiversité et notamment sur les études que vous meniez sur les chauves-souris. Moi j'habite une maison à Réaumur qui est à 800m à vol d'oiseau du mât de mesures et il se trouve que nous sommes un réservoir de chauves-souris. Donc j'invite la société ESCOFI chez moi, à faire une étude. Parce que par exemple cet été avec la canicule, nous avons ouvert notre maison et il s'est trouvé que je me suis retrouvé avec 25 chauves-souris à la maison. Et c'est connu que Réaumur est un réservoir de chauves-souris. Tant et si bien que quand ils ont construit la déviation, ils ont mis des protections en bois afin de ne pas détruire les chauves-souris. Donc vraiment là je vous invite à faire une étude précise. »*

Réponse de la responsable études et instruction : *« Chère Madame, je vous propose d'échanger à la sortie et prendre vos coordonnées. C'est avec grand plaisir qu'on peut vous adresser nos spécialistes. »*

Remarque du public : *« C'est un sujet un peu plus général. Je m'attendais à une réunion d'information sur les énergies. Je suis étonné d'avoir un promoteur éolien ici. Donc pourquoi ne pas avoir eu un promoteur de panneaux solaires, un promoteur d'hydrogène, un promoteur... Ici j'ai l'impression que c'est un peu comme sur un débat sur l'alimentation fait par McDo, qui veulent nous convaincre que c'est bien. Maintenant c'est du débat partisan. Ça ne me déplaît pas mais on n'était*

pas invité pour ça. À mon avis... moi personnellement... c'est le regret, autrement c'est intéressant. »

Remarque du public : *« Pour compléter ce que vous dites, très bien... effectivement ce qu'il aurait fallu ce soir c'est d'avoir aussi quelqu'un représentant d'un mouvement anti-éolien. Il y a beaucoup d'associations en France, il y en a autant que de sites éoliens. Et donc on aurait eu un vrai débat. Alors que là effectivement je suis entièrement d'accord, c'était très intéressant votre topo sur l'énergie, on est complètement en phase, il faut faire quelque chose etc. Mais ensuite quand on décline ça localement à Cheffois, on a un projet concret dans les pattes. On a un promoteur qui vient nous vendre en nous disant : ne vous inquiétez de rien, c'est fait, le mât est posé, laissez-nous faire, on enquête sur les chauves-souris. Et puis il y a en face personne pour dire : attendez, il y a peut-être d'autres solutions que l'éolien. Moi je ne suis pas un spécialiste, je suis compétent dans mon métier mais pas dans tous les métiers. Ça aurait été bien d'avoir quelqu'un en face pour expliquer pourquoi il est opposé à l'éolien parce que c'est la mauvaise réponse à un vrai problème. Voilà. Et j'en connais des spécialistes. Il suffirait de les inviter, ils viendraient vous expliquer ça très clairement. »*

Question du public : *« J'étais venu aujourd'hui à un débat sur l'énergie. Est-ce que Monsieur Lemoult a servi de faire-valoir pour parler des éoliennes ou est-ce que la suite du débat que vous nous proposez... est-ce que ce sera une suite sur l'énergie ou une suite sur les éoliennes ? Moi j'ai envie de faire durer, d'avancer dans des possibilités d'énergies nouvelles, autre que les éoliennes. Donc est-ce qu'il y aura un débat énergies ou un débat éolien ? Est-ce que c'est une soirée débat sur l'énergie organisée par la mairie dans le cadre d'une réflexion sur les énergies renouvelables ou d'autres modes de création d'énergie ou est-ce que c'est une réunion d'information, d'obligation légale, faite par une entreprise qui a un projet éolien sur la commune ? »*

Question du public : *« Qui est-ce qui paye ce soir ? »*

Question du public : *« La question de fond c'est ça : c'est est-ce qu'on fait des soirées débats pour nous parler d'énergies renouvelables et pour nous dire qu'en effet, ce qu'on sait très bien, qu'il faut qu'on change notre manière de consommer, il faut qu'on fasse des économies d'énergies, qu'il faut qu'on trouve des nouvelles manières de produire de l'énergie. Ça je pense que tout le monde en est bien conscient. Mais est-ce que c'est vraiment ça le but, ou le but est-ce que c'est de nous faire passer la pilule des éoliennes ? Moi c'est la question que je me pose. Ça fait deux heures qu'on est là, je n'ai rien dit depuis deux heures, parce qu'en fait j'ai eu l'impression d'arriver dans un traquenard en fait. C'est-à-dire que je suis venu là pour quelque chose et en fait je me rends compte que... on me l'a fait un peu à l'envers. Je vous parle correctement, on m'a mis un petit suppo et puis c'était bon. Donc voilà... pour moi la question reste la même en fait. Mais d'après ce que j'ai compris, le projet est en cours en fait. Il n'y a pas de recours viable ou autre chose, pour les gens qui eux habitent la commune et n'ont pas été concertés. Parce que c'est un peu ça le fond du problème. Ce n'est pas tant l'éolien ou le panneau solaire ou la centrale ou ce que vous voulez... bien que la centrale nucléaire je pense que personne ne serait d'accord, même la mairie, même avec des ponts d'or, je ne pense pas. Mais après le fond de la question c'est ça. Aujourd'hui on nous impose un projet, on n'a pas été concerté en fait. Donc voilà... si c'est pour nous faire passer la pilule, j'avoue qu'elle va avoir du mal à passer. Ce n'est pas contre vous, vous faites votre boulot... »*

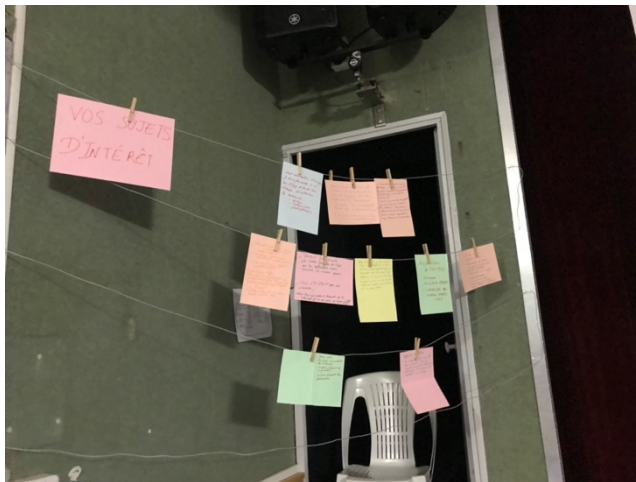
Réponse de M. GIRAUD : *« Nous dans cette réunion on avait la même volonté que vous, c'est-à-dire de parler de l'énergie. Mais je pense que, comme je l'ai dit au départ, le débat a été dévié parce qu'il a été amené essentiellement sur l'éolien alors que le souhait de ce soir c'était d'avoir, avec Monsieur Lemoult, un débat sur l'énergie. Mais tout de suite vous avez amené le débat sur l'éolien, puisque c'est vrai qu'il y a le projet. Donc je le comprends très bien. Maintenant... bon bah on vous fait des propositions, les débats vont se continuer. »*

Réponse de M. LEMOULT : *« Merci. Alors par rapport à la dernière intervention, je peux comprendre le sentiment des gens, probablement il aurait été préférable qu'on ait pu séparer un débat sur l'énergie avec*

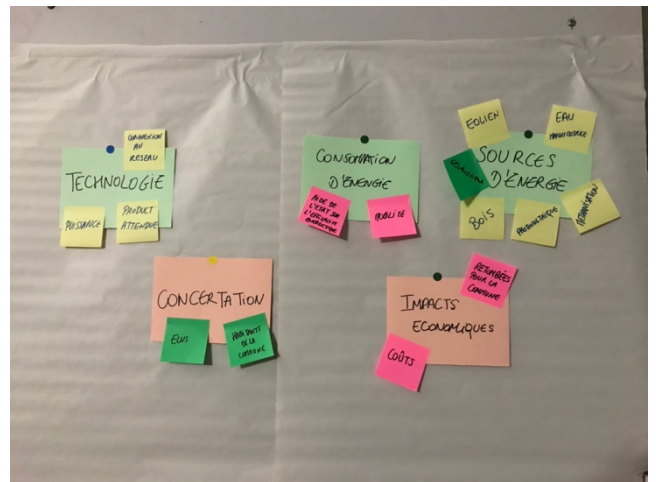
les enjeux globaux... globaux au sens : ce n'est pas que de l'électricité, d'un contexte plus particulier d'une énergie sur le territoire qui fait que ça dérive. Je pense avoir en tout cas moi répondu à une demande de la commune, pour partager avec vous l'enjeu de l'énergie sur nos modes de vie. J'espère que vous avez tous retenu que vous avez tous environ 500 équivalents esclaves et on a partagé ensemble le fait qu'il va falloir en libérer. Et pour libérer un certain nombre d'esclaves, moi je ne vois pas d'autres méthodes que d'échanger et de voir ce qu'on peut faire ensemble, et ce n'est pas encore une fois que sur les questions de l'électricité. Sur la mobilité, l'habitat... et d'autres sujets. Sur notre commune, qu'est-ce qu'on peut faire ensemble. J'ai été très impressionné, je vous le dis très sincèrement, par la qualité des échanges que vous avez eus. On voit bien quand même que vous ne partagez pas le même avis sur certains sujets, mais par contre c'est fait avec beaucoup de respect de l'autre. La qualité des échanges, d'écoute, je peux vous dire que ce n'est pas partout. Alors ce n'est pas l'envie qui vous en manquait peut-être, mais en tout cas moi j'ai perçu un potentiel d'écoute et d'échange. Même si on n'est pas d'accord on se le dit, on comprend, on écoute. Je ne suis pas du tout de la commune, je ne sais pas si c'est nouveau ou pas comme type de séquence mais ça mériterait d'être creusé pour avancer sur les sujets qui nous intéressent et comment garder notre confort de vie sur nos territoires en inventant d'autres manières de faire. Et ça ce n'est pas l'État qui va... enfin si, ça peut se terminer comme ça, l'État qui va imposer une manière de faire. Mais ça serait quand même mieux que ça vienne de ceux qui habitent sur le territoire et qui portent des projets ensemble sur peut-être le premier projet, un projet qui vous rassemble plus. Je ne sais pas lequel ça serait, qui fait consensus et puis qui permette d'apprendre à faire ensemble et puis après qui ouvre sur d'autres projets. C'est un peu ce que j'observe sur d'autres territoires. Je pense que ce besoin d'échanger, d'écouter, cet apprentissage de faire ensemble, ça prend du temps. On n'a pas beaucoup de temps mais il faut quand même prendre ce temps. Moi je ne vois pas d'autres solutions. Merci en tout cas à vous. »

Troisième temps de l'atelier : collecter les thématiques d'intérêt du public

Parallèlement aux débats, les participants se sont vus distribuer un carton de couleur sur lequel ils ont été invités à inscrire leurs sujets d'intérêt et de préoccupation, ainsi que leurs propositions pour la suite des débats et de la concertation.



Présentation des contributions écrites



Synthèse des contributions écrites

Les contributions/questions/observations formulées par le public

- L'hydrolienne de petites dimensions, pour une production individuelle : y a-t-il des possibilités ? Est-ce une utopie ?
- Quelle sont la production et le degré d'acceptabilité locale de la méthanisation agricole ? Le recours au bois ? L'éolien dans le bocage vendéen ?

- Il faut saisir l'opportunité d'étudier toutes les énergies qui peuvent être produites sur le territoire, penser à faire intervenir un géobiologue.
- Une énergie n'a pas été évoquée : l'eau. Les barrages ont un impact environnemental également fort et discutable mais les usines marémotrices ? Il y a des marées tous les jours et cela n'a pas d'impact visuel sur une portée aussi importante qu'un champ éolien.
- Sur la durée de vie des 1^{ers} panneaux photovoltaïques, ils n'étaient pas capables de produire la quantité d'énergie nécessaire à la fabrication du verre qui les recouvrait. Qu'en est-il des panneaux aujourd'hui ? Qu'en est-il pour la mise en place d'éoliennes ? En moyenne, combien d'années faut-il pour qu'une éolienne produise l'équivalent en énergie nécessaire à sa construction ?
- Je souhaite continuer à assister à vos réunions suivantes sur d'autres énergies.
- Étant consommateur d'énergie, je suis favorable à ce que l'étude de production d'énergie se réalise sur la commune : éolien, méthanisation, photovoltaïque.
- Sur le projet éolien à Cheffois : quelle puissance ? quelle production attendue ? Quel lieu de connexion au réseau Enedis ?
- Dans les études de mesures, les mesures de détection et de force des infrasons ont été supprimées très rapidement. Pourquoi ? Les premières faites étaient-elles si catastrophiques ?
- Pourquoi l'unanimité du Conseil municipal de Cheffois a voté pour le projet éolien local alors que toutes les autres communes s'y sont opposées ?
- Une constatation : on a des élus qui ont fait leur travail. Alors je regrette que ce soit des personnes extérieures à la commune qui contestent ces décisions.
- Il faut travailler sur la mobilité : développer les pistes cyclables.
- Pourquoi n'existe-t-il pas d'aides financières de l'État pour les constructions neuves de maisons passives ?
- Quels sont les coûts et subventions des éoliennes ? Ce que perçoit le propriétaire ? Ce que perçoit la commune ?

Clôture de l'atelier

Mme OROZCO-SOUËL remercie les participants et précise qu'un compte-rendu des échanges sera rédigé par Courant Porteur et diffusé à l'ensemble des participants. Elle propose également de l'adresser à la mairie qu'il soit en libre accès pour toutes les personnes qui n'ont pas pu assister à la rencontre et qui souhaitent s'informer.

Enfin, une boîte de dialogue était mise à la disposition des participants à la sortie de l'atelier. En choisissant une couleur, les participants pouvaient indiquer sur un carton s'ils souhaitent :

- Participer aux prochains dispositifs de concertation (vert)
- Recevoir uniquement de l'information (orange)
- Recevoir de l'information et participer aux prochains dispositifs de concertation (bleu)

Six personnes ont indiqué vouloir recevoir de l'information et participer aux prochains dispositifs de concertation.

L'atelier-débat s'est conclu sur un moment convivial qui a permis des échanges directs entre les participants, l'intervenant et le porteur de projet.

